



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ET DE GESTION

2018



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>2</b>
<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2 ORGANISATION .....</b>	<b>4</b>
2.1 ORGANIGRAMME .....	4
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION .....	5
<b>3 ACTIVITÉS.....</b>	<b>6</b>
3.1 SYSTÈME D'INFORMATION .....	6
3.1.1 Démarche qualité pour le datawarehouse.....	6
3.1.2 Outils de restitution des données.....	6
3.1.3 Collecte de données d'enquêtes.....	6
3.1.4 Plateforme informatique pour la santé scolaire .....	7
3.1.5 Datawarehouse pour les services de secours.....	7
3.2 ENQUÊTES ET ÉTUDES .....	7
3.2.1 Etat de santé de la population.....	7
3.2.2 Monitoring de l'activité hospitalière et évaluation des besoins.....	8
3.2.3 Monitoring de l'activité des soins de longue durée .....	8
3.2.4 Démographie médicale.....	9
3.3 QUALITÉ DES SOINS.....	9
3.4 RELEVÉS STATISTIQUES .....	10
3.5 REGISTRES MEDICAUX .....	10
3.6 JOURNÉE DE L'OVS « Moins d'hospitalisations, davantage de consultations: le virage ambulatoire ».....	11
3.7 NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS.....	11
3.8 PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL, FORMATION ET AUTRES ACTIVITÉS .....	12
3.9 PUBLICATIONS .....	12
3.9.1 Rapports.....	12
3.9.2 Articles.....	12
3.9.3 Présentations à des congrès et conférences.....	13
3.9.4 « Le chiffre de l'OVS » (publication dans le Nouvelliste) .....	13
<b>4 COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>15</b>
4.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT.....	15
4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS .....	18
<b>5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION.....</b>	<b>19</b>



## **1 INTRODUCTION**

Au moment de faire le bilan de cette année 2018, deux évolutions peuvent être mise en exergue.

La première concerne la source des informations collectées par l'OVS et qui lui permettent de suivre l'évolution de la santé de la population et du fonctionnement du système de santé.

Jusqu'à récemment les enquêtes étaient essentiellement réalisées auprès de la population pour obtenir des informations sur son état de santé. Les informations relatives au fonctionnement du système de santé étaient quant à elles issues de récoltes standardisées de données au niveau national ou cantonal dans le cadre des relevés statistiques annuels.

Désormais les enquêtes sont de plus en plus fréquemment effectuées pour investiguer des problématiques ciblées auprès des fournisseurs de prestations ou de la population usagère du système de santé. Cette évolution est principalement due aux développements des outils qui facilitent la collecte d'information, que ce soit via des enquêtes en ligne ou via la retranscription automatisée d'informations saisies dans des questionnaires sur papier. L'OVS a investi pour pouvoir offrir ces prestations, l'une utilisée pour une enquête auprès des médecins et l'une auprès des patients hospitalisés hors canton. Les informations ainsi collectées permettent de mieux suivre l'évolution du système de santé et de mieux comprendre les motivations et choix de ses acteurs. Elles seront utiles pour adapter l'offre en soins aux besoins actuels et futurs de la population.

La seconde concerne la capacité de collecter des quantités exponentielles de données concomitantes au processus de numérisation de la santé. Dans ce contexte, le défi pour l'OVS est de transformer ces données de plus en plus nombreuses en information directement intelligibles et utiles pour les autorités sanitaires, la population et les fournisseurs de prestations. Deux ressources, agissant en synergie, sont mises à l'œuvre pour y parvenir.

Il s'agit tout d'abord des nouvelles possibilités techniques. D'une part celles liées au développement d'outils qui facilitent le tri, la mise en relation des données et donc la sélection des informations pertinentes. D'autre part celles offertes par les nouveaux outils de restitution et de visualisation de l'information qui facilitent la compréhension, par les différents destinataires selon leurs besoins, des productions délivrées par l'OVS. Dans ces domaines, l'OVS suit attentivement les évolutions en cours et, lorsque la valeur ajoutée est avérée, les intègre dans son environnement. Cela se concrétisera en 2019 notamment dans le cadre de la mise en place du nouveau site internet de l'OVS, avec une présentation plus dynamique de l'information.

Mais ces nouvelles techniques ne sont rien sans l'intelligence collective issue de l'expérience et des compétences de collaboratrices et collaborateurs de l'OVS, mais aussi et surtout, issue de la rencontre et des échanges permanents entre le personnel de l'OVS et les acteurs et usagers du système de santé.

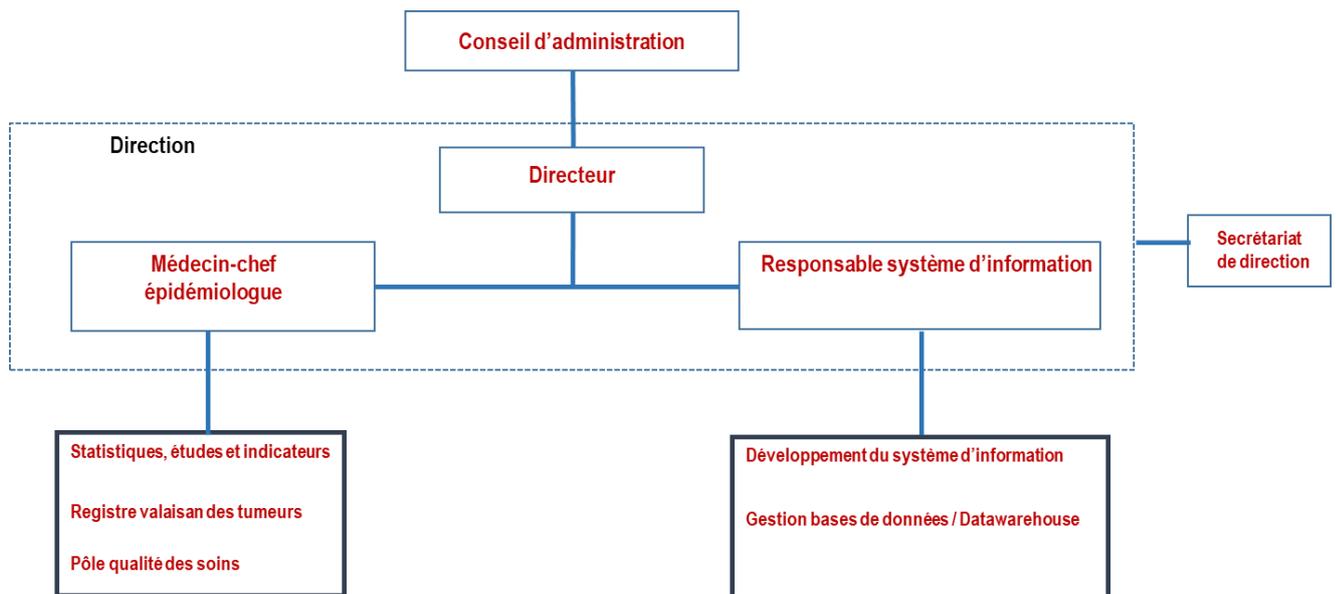
Luc Fornerod  
Directeur



## 2 ORGANISATION

### 2.1 ORGANIGRAMME

En 2018, 21 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) (moyenne annuelle: 12.9 EPT).



Les organes de l'OVS sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

### 2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2018 dans la composition suivante:

- Mme Françoise Balmer Fitoussi, ancienne juge cantonale, présidente,
- M. le Dr Bernhard Aufderreggen, représentant des médecins, vice-président,
- M. Raphaël Bender, chef de l'office cantonal de statistique et de péréquation,
- M. Olivier Chambovay, membre de la direction de l'ICH,
- M. Dominique Germann, directeur du CMS de Sierre, représentant des centres médico-sociaux,
- Mme Josiane Granger, représentante des EMS,
- M. Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion santé Valais.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS de la santé du 1<sup>er</sup> octobre 2014.



Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'année 2018. Ses principales décisions ont été les suivantes:

- approbation du contrat annuel 2018 de prestations avec l'Etat du Valais,
- prise de position sur l'avant-projet de loi sur la santé,
- mise sur pied du conseil scientifique (voir ci-dessous),
- clarification avec le département de la santé des règles en matière de facturation des prestations à des organismes subventionnés par les pouvoirs publics valaisans,
- approbation du rapport de gestion 2017 et des comptes 2017,
- approbation du budget 2019.

Lors de ces séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

En application de l'article 9 de l'ordonnance sur l'OVS qui prévoit la mise en place d'un conseil scientifique, le conseil d'administration a décidé de faire appel régulièrement à des experts. Ceux-ci apportent un soutien en lien avec des enjeux spécifiques auxquels l'OVS est confronté. Ce soutien peut prendre différentes formes, telle que la production d'un rapport, du consulting ou l'animation d'ateliers. En 2018, l'OVS a organisé un atelier consacré aux agrégats spatio-temporels dans le domaine de la santé environnementale, animé par Mme la Prof. Irina Guseva Canu de l'Institut romand de santé au travail. Outre des collaborateurs de l'OVS, le médecin cantonal et le chef du service de l'environnement ont pris part à cet atelier.

Le conseil d'administration et la direction ont également poursuivi leurs réflexions sur le développement de l'OVS (développement des prestations pour les fournisseurs de soins et de l'analyse de données dans le secteur ambulatoire notamment). Des priorités sont définies chaque année en lien avec ces réflexions.

## **2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION**

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, M. le Prof Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue et M. André-Philippe Borgazzi, responsable système d'information. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.



## **3 ACTIVITÉS**

### **3.1 SYSTÈME D'INFORMATION**

#### **3.1.1 Démarche qualité pour le datawarehouse**

Les données disponibles dans le datawarehouse de l'OVS sont issues de sources multiples et intégrées dans le cadre de processus techniques complexes. Une vaste démarche de développement de la documentation, des processus et des contrôles est en œuvre à l'OVS dans ce domaine depuis que le datawarehouse de l'OVS a été séparé de celui de l'Hôpital du Valais. Elle vise à garantir la qualité de l'information disponible. De nouveaux processus d'intégration des données ont été mis en œuvre durant l'année 2018. Ils seront complétés en 2019 et l'ensemble des mesures mises en place feront l'objet d'une évaluation externe.

#### **3.1.2 Outils de restitution des données**

Des réflexions ont été menées au cours de l'année afin de mettre en place de nouveaux outils de restitution de données. Ceux-ci permettront aux clients de l'OVS de disposer d'un environnement dynamique d'accès aux données.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau site internet de l'OVS (voir point 3.7 ci-après), les indicateurs sanitaires seront présentés aux visiteurs de façon dynamique et un processus de mise à jour facilité sera mis en œuvre.

Des compétences et un environnement technique ont été développés pour livrer aux clients de l'OVS des outils leur permettant d'accéder de façon plus conviviale aux données qui les intéressent. Un prototype est actuellement en cours de développement pour les données de l'organisation des secours mises à disposition du service de la santé publique. Si cette solution est concluante, elle pourra être proposée pour d'autres domaines d'activité et d'autres clients.

#### **3.1.3 Collecte de données d'enquêtes**

Deux types d'outils ont été mis en place pour collecter les données d'enquêtes en 2018 : des outils permettant la saisie en ligne pour une enquête auprès des médecins valaisans (voir point 3.2.4 ci-après) et des outils ayant permis la création de questionnaires papier et le traitement électronique des réponses pour l'enquête auprès des patients valaisans hospitalisés hors canton (voir point 3.2.2 ci-après)

Grâce à ces outils, l'avis de prestataires de soins et d'usagers du système de santé a été recueilli à des coûts raisonnables. Ces informations sont précieuses pour le pilotage du système de santé.



### 3.1.4 Plateforme informatique pour la santé scolaire

Sur mandat de Promotion santé Valais, en charge de la santé scolaire pour tout le canton du Valais, l'OVS a assuré des prestations liées à la prise en charge des demandes des utilisateurs et à l'élaboration de spécifications concernant la plateforme informatique utilisée par le personnel de santé scolaire.

Cette plateforme permet de documenter les prises en charge des élèves et offre des informations utiles de santé publique relatives aux enfants en âge scolaire, notamment dans les domaines de la vaccination et aux rapports poids – taille.

### 3.1.5 Datawarehouse pour les services de secours

Sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS assure la maintenance et l'évolution d'un datawarehouse pour les services de secours.

Sont collectées au sein de ce datawarehouse les données anonymisées issues des interventions de secours pré-hospitalières. Cette base a permis l'élaboration de la production automatisée par l'OCVS d'un relevé statistique annuel officiel.

## 3.2 ENQUÊTES ET ÉTUDES

### 3.2.1 Etat de santé de la population

Sur la base des données disponibles au sein du Registre valaisan des tumeurs et en collaboration avec les médecins oncologues de l'Hôpital du valais, l'OVS a publié un rapport sur l'épidémiologie et la prise en charge du cancer du poumon.

L'OVS a également débuté l'analyse des données sur l'enquête 2017 du Commonwealth qui porte notamment sur l'utilisation du système de santé par les seniors en Valais. La publication d'un rapport présentant les résultats de cette étude est prévue pour mai 2019.

Des travaux ont par ailleurs été conduits pour établir un rapport « Santé et travail en Valais ». Celui-ci a pour but de décrire l'état de santé de la population valaisanne exerçant une activité professionnelle et son évolution dans le temps. Plus spécifiquement, il vise à présenter les enjeux sanitaires en lien avec le travail en Valais, à évaluer l'état de santé des travailleurs valaisans et à présenter les mesures de prévention et de promotion de la santé pertinents pour les travailleurs, ainsi que les mesures de protection dont ils font l'objet. Ce rapport est établi avec la collaboration du Service cantonal de la protection des travailleurs et sa publication est prévue pour l'automne 2019.

Depuis de nombreuses années, l'OVS publie des indicateurs sur son site internet. Ces indicateurs couvrent l'état de santé de la population, ainsi que les principales dimensions



du système de santé que sont l'activité des prestataires de soins, les professionnels de santé, la qualité des soins et le financement du système de santé. Ces indicateurs, régulièrement mis à jour, présentent des données sanitaires essentielles et sont mis à disposition du public et de tous les acteurs de la santé en Valais. Des données détaillées peuvent également être téléchargées. En 2018, l'éventail des indicateurs liés à l'activité hospitalière a été étendu.

### 3.2.2 Monitoring de l'activité hospitalière et évaluation des besoins

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS avait conduit des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en tenant compte de l'évolution démographique, épidémiologique et des progrès techniques et médicaux. L'OVS assure désormais un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière nécessaire, à des fins de contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats qu'il a attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre cette planification. Dans le cadre d'un groupe de travail mis en place avec le service de la santé publique, une nouvelle évaluation des besoins a été initiée dans le domaine de la réadaptation.

En 2017, le canton du Valais avait décidé d'établir une liste de prestations devant de préférence être fournies en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire. Cette mesure est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'OVS est depuis lors en charge de monitorer sa mise en application.

Dans le cadre d'une étude conduite par la Conférence Latine des Affaires Sociales et Sanitaires (CLASS) relative aux flux intercantonaux hospitaliers en Suisse romande, l'OVS avait été mandaté par le Groupement romand des services de santé publique (GRSP) pour fournir des données, détaillées par groupes de prestations, des hospitalisations dans toute la Suisse romande pour l'année 2014. L'OVS a ensuite reconduit cette analyse avec les données 2015, tout en étendant celle-ci au canton de Berne. Durant l'année 2018, le GSRP a mandaté l'OVS pour conduire ces études pour les 3 années à venir.

A fin 2018, l'Etat du Valais a lancé une enquête auprès des Valaisans ayant été hospitalisés en dehors du canton afin de mieux connaître les motifs de ces hospitalisations. L'OVS est chargé de réceptionner et d'analyser les informations obtenues.

### 3.2.3 Monitoring de l'activité des soins de longue durée

L'actuelle planification des soins de longue durée est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'OVS avait participé à ces travaux, notamment par l'évaluation des besoins de la population dans ce domaine. De manière similaire aux travaux de monitoring hospitalier mentionnés dans le chapitre précédent, l'Etat du Valais a chargé l'OVS de produire les données nécessaires au monitoring des soins de longue durée. Ces travaux ont abouti à



la publication d'un premier rapport de monitoring en juin 2018. Ce rapport présente des données sur la dotation en lit des établissements médico-sociaux, sur les heures de soins à domicile prodigués par les centres médico-sociaux et par les prestataires privés et sur l'offre en structures de soins de jour.

### 3.2.4 Démographie médicale

En 2014, à la demande du Service de la santé publique (SSP) pour le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), et en collaboration avec la Société médicale du Valais (SMVs), l'OVS avait réalisé une enquête auprès de tous les médecins avec autorisation de pratique afin de recenser et analyser leur activité. En 2018, le DSSC a souhaité que cette enquête soit reconduite. Complétée par un set de questions portant notamment sur la garde, le temps d'attente d'un nouveau patient pour avoir une consultation et l'évaluation de l'offre médicale, cette enquête a été à nouveau menée par l'OVS et le SSP, en collaboration avec la SMVs. Les résultats seront publiés en 2019.

## 3.3 QUALITÉ DES SOINS

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré, au cours de l'année 2018, le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ).

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a analysé les résultats de ces indicateurs et a émis des propositions de recommandations à adresser aux établissements, à l'intention du DSSC. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes et a fourni un soutien méthodologique aux établissements pour l'interprétation de leurs résultats.

Mise sur pied à l'initiative du SSP et de l'OVS, la « Plateforme qualité » s'est réunie à plusieurs reprises en 2018. Elle regroupe des représentants d'établissements hospitaliers, du SSP et de l'OVS. Ces séances ont permis de discuter des résultats des indicateurs OFSP et ANQ et des mesures prises par les établissements.

L'OVS a dirigé un atelier d'enseignement sur les indicateurs qualité pour la formation post-grade des infirmières à la HES-SO Valais-Wallis à Sion, dans le cadre du CAS en « Qualité des soins et conseils ». Ce cours a également été donné dans le cadre d'un atelier de formation à destination de médecins et du personnel soignant de l'Hôpital du Valais.

Enfin, et conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS).



### 3.4 RELEVÉS STATISTIQUES

L'OVS est chargé par le canton de conduire les activités liées aux relevés de statistique sanitaire cantonaux (deux relevés) et fédéraux (quatre relevés) auprès des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des centres médico-sociaux et des infirmières indépendantes du canton. Celles-ci comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, le recueil des données auprès de ces mêmes prestataires, le contrôle et la plausibilisation des données, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au Service de la santé publique (SSP). Les données ainsi collectées sont exploitées pour répondre aux besoins du canton.

En 2017, l'OVS avait travaillé à la mise en place de relevés complémentaires auprès des hôpitaux, en vue de renseigner l'Etat du Valais sur les différents types de prises en charge en réadaptation stationnaire, sur la prise en charge en soins palliatifs et en lits d'attente. Les premières données ont été collectées dans le cadre du relevé 2018.

L'année 2018 a vu l'introduction d'un nouveau relevé statistique portant sur les données des organisations de secours. Des travaux sont prévus en 2019 pour étoffer encore ce relevé.

Suite à la publication du premier rapport de monitoring des soins de longue durée intervenu en juin 2018, d'importantes réflexions ont été menées conjointement avec l'Etat du Valais en vue de réviser les statistiques cantonales dans ce domaine. Ces travaux se poursuivront durant les années suivantes.

Par ailleurs, l'OVS suit avec attention le projet MAS de mise en place progressive de relevés statistiques pour l'activité ambulatoire, conduit par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Un premier jeu de données agrégées issues de ces relevés a été livré par l'OFS à l'OVS en 2018. Des discussions ont été menées avec l'OFS afin de livrer des données plus détaillées qui répondent mieux aux besoins du canton. En définitive, une livraison de données complètes interviendra dès 2019.

### 3.5 REGISTRES MEDICAUX

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux tumeurs cancéreuses dans la population valaisanne. Comme les autres registres existant en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER). Cet institut gère la base de données relative aux cancers en Suisse, assure la qualité de ces données, établit les statistiques nationales du cancer et conduit des recherches en épidémiologie du cancer.

En 2017, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2016 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ, et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central. Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications au niveau international, national et cantonal.

Le RVsT a publié en 2018, en collaboration avec les cliniciens de l'Hôpital du Valais, un rapport sur le cancer du poumon. Ce dernier présente des informations relatives à



l'incidence, à la mortalité et à la survie. Il traite également de la prise en charge des patients valaisans atteints par ce cancer.

Le RVsT poursuit sa participation à diverses études nationales ou internationales. Il a fourni ses données pour la version trois de l'étude de survie en Europe (CONCORD-3) dont le rapport a été publié début 2018. Il a pris part également à une grande étude sur le surdiagnostic du cancer de la prostate avec l'Université de Berne, dont les résultats seront publiés en 2019. Enfin, il a collaboré durant l'année 2018 à une étude sur la qualité de vie des patients atteints de cancer de la prostate (PROCAS) et à une étude sur le cancer du sein chez la femme de moins de 40 ans.

Le rapport du DSSC intitulé « Stratégie cantonale de lutte contre le diabète » a proposé en 2017 la mise en place d'une surveillance épidémiologique du diabète, notamment grâce au développement d'un registre cantonal du diabète. En 2018, l'OVS a formulé des propositions pour la mise sur pied du suivi d'une cohorte de patients diabétiques volontaires.

### 3.6 JOURNÉE DE L'OVS « Moins d'hospitalisations, davantage de consultations: le virage ambulatoire »

L'OVS a organisé, le jeudi 11 octobre, la 4<sup>ème</sup> journée d'information en lien avec ses activités, dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation (CRR). Le thème retenu était le virage ambulatoire. Une centaine de personnes, impliquées dans la santé en Valais et hors du canton, professionnels de la santé ou cadres dans la gestion et la politique sanitaire, ont participé à cette journée. Les présentations sur ce thème ont été assurées par des représentants de l'Office fédéral de la statistique, de l'Hôpital du Valais, des médecins du Haut-Valais et de l'OVS, elles sont disponibles sur le site internet de l'OVS. Une table ronde regroupant des représentants des autorités cantonales, des assureurs et des patients a clos la manifestation. Une nouvelle journée sera organisée dans le cadre du salon valaisan de la santé du 14 au 17 novembre 2019.

### 3.7 NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS

Le site internet actuel de l'OVS datant d'une dizaine d'année, un projet a été mis sur pied pour en créer un nouveau qui permettra une meilleure valorisation des données, indicateurs et publication de l'OVS et un accès facilité pour les visiteurs à l'information qu'ils recherchent. Une redéfinition complète de la maquette graphique est également prévue afin de s'adapter à l'évolution des habitudes de navigation, notamment à partir de terminaux mobiles. La mise en production de ce nouveau site internet est prévue pour le 2<sup>e</sup> semestre 2019.



## 3.8 PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL, FORMATION ET AUTRES ACTIVITÉS

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent:

- le groupe d'accompagnement de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan),
- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,
- le comité de pilotage du projet Infomed,
- le groupe de travail de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer du colon,
- le groupe de travail de la commission cantonale pour la promotion de la santé sur l'évaluation des programmes de prévention.

Des collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont par ailleurs assuré des activités de formation pour la HES-SO Valais Wallis relatives aux thématiques suivantes : cancer, qualité des soins et dossier patient informatisé. Des enseignements ont également été dispensés pour l'IUMSP dans le cadre du Certificate of Advanced Studies (CAS) de santé publique et pour l'Université McGill, Montréal, Canada, sur la surveillance sanitaire.

L'OVS a également offert un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal.

## 3.9 PUBLICATIONS

### 3.9.1 Rapports

- Konzelmann I, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Epidémiologie et prise en charge du cancer du poumon en Valais**. Sion, octobre 2018 (disponible en ligne sur [www.ovs.ch](http://www.ovs.ch))

### 3.9.2 Articles

- Bruder C, Bulliard J-L, Germann S, Konzelmann I, Bochud M, Leyvraz M, Chiolero A. **Estimating lifetime and 10-year risk of lung cancer**. Preventive Medicine Reports 2018, 11: 125-130
- Feller A, Schmidlin K, Bordoni A, Bouchardy C, Bulliard J-L, Camey B, Konzelmann I, Maspoli M, Wanner M, Zwahlen M, Clough-Gorr KM, For the SNC and the NICER Working group. **Socioeconomic and demographic inequalities in stage at diagnosis and survival among colorectal cancer patients: Evidence from a Swiss population-based study**. Cancer Medicine 2018, 4: 1498-1510



- Ess SM, Hermann C, Bouchardy C, Neyroud I, Rapiti E, Konzelmann I, Bordoni A, Ortelli L, Rohrmann S, Frick H, Mousavi M, Thürlimann B. **Impact of subtypes and comorbidities on breast cancer relapse and survival in population-based studies.** The Breast 2018, 41: 151-158
- Andres M, Feller A, Arndt V, the NICER Working group. **Trends of incidence, mortality, and survival of multiple myeloma in Switzerland between 1994 and 2013.** Cancer Epidemiology 2018, 53: 105-110
- Dyntar D, Lorez M, Diebold J and the Nicer Working group. **Incidence-based mortality trends for Thyroid cancer: is there a "true" increase in incidence of Thyroid cancer in Switzerland?** Bulletin suisse du cancer 2018, 3
- Allemani C, Matsuda T, Di Carlo V, Harewood R, Matz M, Nikšić M, Bonaventure A, Valkov M, Johnson CJ, Estève J, Ogunbiyi OJ, Azevedo E Silva G, Chen WQ, Eser S, Engholm G, Stiller CA, Monnereau A, Woods RR, Visser O, Lim GH, Aitken J, Weir HK, Coleman MP, Concord working group. **Global surveillance of trends in cancer survival 2000-14 (CONCORD-3): analysis of individual records for 37513025 patients diagnosed with one of 18 cancers from 322 population-based registries in 71 countries.** Lancet 2018, 17: 1023-1075

### 3.9.3 Présentations à des congrès et conférences

- Feller A, Matthes K L, Bordoni A, Bouchardy C, Bulliard J-L, Hermann C, Konzelmann I, Maspoli M, Mousavi M, Rohrmann S, Staehelin K, Arndt V, the NICER Working group. **The relative risk of second primary cancers in Switzerland,** Congrès de l'International Association of Cancer Registries (IACR), Arequipa, Pérou , Nov 2018 (poster)
- Lorez M, Rohrmann S, Heusser R, Arndt V, and the NICER Working group. **Swiss Lung Cancer Trends 1989-2013 by histologic subtype,** Congrès des registres de langue latine (GRELL), Trento, Italy, 16-18.05.2018 (poster).
- Galli F, Lorez M, Arndt V, and the NICER Working group. **Swiss Cancer Prevalence and Language Region,** Congrès des registres de langue latine (GRELL), Trento, Italy, 16-18.05.2018 (poster).
- Sansonnens J., Chiolero A., et le Groupe de pilotage du projet, **Evaluation du projet pilote de vaccination contre la grippe en pharmacie en Valais,** Congrès suisse de santé publique, Neuchâtel, 8.11.2018 (présentation orale)

### 3.9.4 « Le chiffre de l'OVS » (publication dans le Nouvelliste)

- Le 1<sup>er</sup> mars 2018 : « 15% des écoliers et 11% des écolières boivent de l'alcool une fois par mois »
- Le 5 avril 2018 : « Espérance de vie, 85 ans chez les femmes, 80 ans chez les hommes »
- Le 3 mai 2018 : « Risque de développer un cancer : 40% chez les hommes et 30% chez les femmes »



- 7 juin 2018, taux d'hospitalisation : « 161 hospitalisations pour mille habitants en Valais en 2016 »
- Le 6 septembre 2018 : « Plus d'un décès sur 4 en Valais est dû aux maladies cardio-vasculaire »
- Le 4 octobre 2018 : « 52% des cancers du sein sont diagnostiqués entre 50 et 70 ans »
- Le 8 novembre 2018 : « Plus de 9000 Valaisans chez le médecin pour un état grippal l'hiver dernier »
- Le 6 décembre 2018 : « Deux ans et demi de vie en EMS en moyenne pour les personnes âgées »

L'ensemble des publications de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS) depuis sa création sont recensées dans un document accessible sur son site internet [www.ovs.ch](http://www.ovs.ch).



## 4 COMPTES ANNUELS

### 4.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

#### BILAN

ACTIF	31.12.2018	31.12.2017	PASSIF	31.12.2018	31.12.2017
	CHF	CHF		CHF	CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
Trésorerie	376'417	756'671			
Créances résultant de livraison et de prestations de service	61'961	72'793	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	141'717	207'782
Autres créances à court terme	0	0	Autres dettes à court terme	14'494	14'219
Subventions à recevoir de l'Etat du Valais	0	0	C/C Etat du Valais	240'166	471'425
Actifs de régularisation	6'670	11'637	Passifs de régularisation	69'736	99'182
<b>Total actif circulant</b>	<b>445'048</b>	<b>841'101</b>	<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>466'113</b>	<b>792'608</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	53'705	0	Réserves facultatives issues du bénéfice	23'716	24'748
Fonds d'amortissement	-2'238	0	Bénéfice de l'exercice	6'686	23'745
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>51'468</b>	<b>1</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>30'403</b>	<b>48'494</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>496'516</b>	<b>841'102</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>496'516</b>	<b>841'102</b>



## COMPTE DE RESULTAT

	<b>Comptes 2018</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>
	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>			
Vente de biens et de services	70 576	112 396	78 342
Subvention NICER	49 629	49 629	49 629
Subvention Etat du Valais fonctionnement	1 888 082	2 052 527	2 053 000
Autres produits	6 727	1 146	1 500
<b>Total des produits</b>	<b>2 015 014</b>	<b>2 215 698</b>	<b>2 182 471</b>
<b>Charges</b>			
Charges de personnel	1 624 494	1 628 004	1 694 218
Frais informatiques	166 031	194 214	183 395
Mandats de tiers	91 692	202 848	100 685
Frais d'administration	50 685	65 010	95 700
Loyer	51 051	48 116	51 903
Autres charges d'exploitation	24 306	53 669	34 429
Charges financières nettes	69	92	700
<b>Total des charges</b>	<b>2 008 328</b>	<b>2 191 953</b>	<b>2 161 030</b>
<b>Résultat d'exploitation (bénéfice)</b>	<b>6 686</b>	<b>23 745</b>	<b>21 441</b>



**Charges par secteur d'activité et produits par financeur**

<b>Charges par secteur d'activité</b> (* = activités pour Etat du Valais)	CHF	<b>Produits par financeur</b>	CHF
Statistiques sanitaire*	521'636	Etat du Valais - subvention ordinaire	1'888'082
Registres médicaux*	533'270	Subvention NICER	49'629
Indicateurs sanitaires*	375'091	Organisation cantonale valaisanne des secours	29'317
Planification sanitaire et monitoring*	217'736	Promotion Santé Valais	15'573
Etudes épidémiologiques spécifiques*	107'786		
Soutien scientifique aux autorités*	95'389		
Secrétariat de la CSPQS*	88'172		
Prestations informatiques et analyses de données pour GRSP, OCVS, PSV et canton du Jura	62'159		
Excédent de recettes	6'686	Autres	25'324
<b>Total CHF</b>	<b>2'007'925</b>	<b>Total CHF</b>	<b>2'007'925</b>



## 4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	2018	2017
<b>Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels</b>		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).		
L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1 <sup>er</sup> octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS.		
<b>Produits d'exploitation</b>		
Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charge. Les ventes de biens et de services sont comptabilisées sur la base de la facturation pour l'exercice concerné.		
<b>Explication sur des postes du bilan</b>		
Fonds propres		
Solde au 1.1.2018	<b>CHF 48'493</b>	
Restitution de l'excédent de subventionnement 2017 selon décision du SSP	<b>-CHF 24'776</b>	
Affectation du résultat 2018	<b>CHF 6'686</b>	
Solde au 31.12.2018	<b>CHF 30'403</b>	
<b>Nombre de collaborateurs</b>		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à	<b>250</b>	250
<b>Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois qui suivent la date du bilan</b>		
Bail à loyer	<b>CHF 160'485</b>	CHF 208'000
Leasing copieur	<b>CHF 6'270</b>	CHF 8'250
<b>Produits exceptionnels</b>		
Participation aux excédents 2015-2017	<b>CHF 4'357</b>	CHF 0
Remboursement charges sociales 2017	<b>CHF 374</b>	CHF 0
<b>Autres informations prescrites par la loi</b>	<b>Néant</b>	Néant



## **5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION**



**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OBSERVATOIRE VALAISAN DE LA SANTE (OVS), A SION**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS), comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

*Responsabilité de la direction*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 (pages 14, 15 et 17) sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires) et à l'Ordonnance sur l'OVS.





**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée

Sion, le 22 mars 2019  
exemplaire numérique

